



sur facture par SFR beaucoup trop élevé

Par **Ezzedine**, le **13/01/2010** à **18:23**

Mekhalbi Ezzedine
01,all,corot 93270 sevrans
tél 0143834299 Mail embs@aliceadsl.fr

Le 12 août 2007 j'ai reçu un SMS de SFR qui me dit que j'ai dépassé 300€ (envoyer le 10) de consommation car j'aiter à Tunis et comme le réseau est faible je ouvre mon tél tout les 2 ou 3 jours pour voir si j'ai des appels et je répond avec le tél. fixe surpris de ce message j'ai téléphoné au service SFR et je leur ai demandé de arrêter ma ligne jusqu'à mon retour le 25 août 2007 je rentre chez moi et je trouve une facture de 996.18€ j'ai téléphoné au service SFR qui ne veut rien savoir tout le long ma ligne téléphonique coupée j'ai envoyé un courrier j'ai demandé des explications en me faisant envoyer une facture détaillée qui indique que je ne me connecte pas sur le WEB j'ai envoyé une lettre Recommandée pour expliquer que c'est impossible pour moi car on n'arrive pas à téléphoner Common en ne peut se connecter? Le 12/11/2007 j'ai reçu une facture de 7.00€. Le 22 novembre 2007 j'ai reçu un courrier qui m'informe que son contrat de résilier mon contrat, en décembre 2007 j'ai encore reçu un avoir du 07/12/2007 de 0.00€ le 13/01/2010 je reçois un courrier de [SCP GODFRIN-MIR Etude d'Huissier de justice] qui me demande 1026,35€ que je ne veux rien savoir il faut payer et tout.

Merci de me trouver une solution car je me suis senti impuissant devant ce problème énorme pour moi

Recevez, Madame Monsieur
L'expression de mes sentiments distingués Merci de votre aide

Par **Ezzedine**, le **14/01/2010** à **19:43**

Bonjour
dans mon cas est-ce qu'un huissier a le droit de saisir mes biens son jugement? j'ai reçu le courrier le 13 il passe le 18/01/2010
Meri Bien Cordialement

Par **david33210**, le **29/06/2010** à **22:34**

bonjour voilà je vous expose le problème j'ai reçu des lettres de sfr en me disant que je dois

522euro or que je m apperçoi k cet somme son que des pub envoiè par sfr je constate ma facture il me dise qu il von faire tout ce qui et possible et pendant 3 semaine il me font tourner en bourque conclusion lettre de relence hussier de justice la total de plus sfr ne reconner pas ses tort et ça rien de plus pour m enerver de ce jour il m on couper la ligne or que j ai jamais demander que sfr m envoi des pub 3euro par envoi cher le message de pub apparament ses message s apel message plus et je ses plus comment faire si vous pouvez m aider je vous en merci

Par furrieux, le 22/10/2013 à 20:01

Je ne sais quoi penser pour vous mais je sais que nous sommes tous le con de quelqu'un : moi aussi , j'ai été contacté par un agent sfr , le 27 septembre 2013 , me proposant un nouveau contrat soi-disant avantageux pour moi , tel illimités , sms illimités, internet et pour tout ça , à 24euros , 99cts .Depuis des années je veille à ma consommation qui tourne entre 15 et 30 euros et là depuis ce nouveau contrat , je me reçois un sms d'sfr m'informant que ma facture s'élève à 450 euros et 87 cts ! Avec le nouveau portable à 20 euros reçu , ma facture devrait s'élever à 45 euros , pas plus .De l'entretien avec l'opératrice sfr , il n'était jamais question de 450 euros ! A présent , j'ai envoyé une lettre recommandée pour qu'ils trouvent une solution et j'ai demandé à la poste de faire opposition à tous retrait sfr. J'ai aussi , si la solution est en ma défaveur ,l'intention dans le futur de résilier tous mes contrats sfr .

Par furrieux, le 22/10/2013 à 20:06

ça va se savoir